

Rapport public**Date d'émission du rapport :** 12 mars 2025**Numéro d'inspection :** 2025-1178-0002**Type d'inspection :**
Suivi**Titulaire de permis :** Omni Healthcare (Lambton) Limited Partnership, par son partenaire général, Omni Healthcare (Lambton) GP Ltd.**Foyer de soins de longue durée et ville :** Bear Creek Terrace, Petrolia**RÉSUMÉ DE L'INSPECTION**

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 10 au 12 mars 2025

L'inspection concernait :

- Dossier : n° 00136196 - Suivi n° : 1 – Ordre de conformité n° 002/2024-1178-0004 – Sous-alinéa 55(2)b)(i) du Règl. de l'Ont. 246/22 – Soins de la peau et des plaies. Date d'échéance pour parvenir à la conformité : 21 février 2025
- Dossier : n° 00136197 - Suivi n° : 1 – Ordre de conformité n° 003/2024-1178-0004 – Sous-alinéa 55(2)b)(iv) du Règl. de l'Ont. 246/22 – Soins de la peau et des plaies. Date d'échéance pour parvenir à la conformité : 21 février 2025

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 002 de l'inspection n° 2024-1178-0004 en lien avec le sous-alinéa 55(2)b)(i) du Règl. de l'Ont. 246/22

Ordre n° 003 de l'inspection n° 2024-1178-0004 en lien avec le sous-alinéa 55(2)b)(iv) du Règl. de l'Ont. 246/22

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :Soins de la peau et prévention des plaies
Prévention et contrôle des infections

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.